

## **SÉANCE RÉGULIÈRE (4 juillet 2023)**

Une séance régulière du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins est tenue le 4 juillet 2023 à 20 h 00 au lieu habituel des séances, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Denis Gosselin  
Siège #2 - Win Le Phan  
Siège #3 - Isabelle Paquet  
Siège #5 - Stéphane Auclair  
Siège #6 - Michel Veilleux

Est/sont absents à cette séance :

Siège #4 - Christian Lessard

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur le maire, Alain Veilleux. François Roberge, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

### **1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**120-07-2023**

### **2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Michel Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant ouvert le point Questions diverses.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1 - Séance régulière du 5 juin 2023
- 4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
  - 4.1 - Acceptation des comptes
  - 4.2 - Permis de juin 2023
  - 4.3 - Suivi mensuel du budget
- 5 - CORRESPONDANCE
  - 5.1 - Bordereau des correspondances
- 6 - LÉGISLATION
  - 6.1 - Abrogation du projet de règlement de zonage no 318-164A-2023
  - 6.2 - Adoption / 1er projet du règlement numéro 319-164A-2023 modifiant le règlement d'urbanisme 164-2007
  - 6.3 - Avis de motion / Règlement 320-294A-2023 modifiant le règlement d'emprunt no. 294-2021
- 7 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 8 - TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES
  - 8.1 - Ajout du remplacement du tronçon 017-San-1 - Honoraires supplémentaires de Stantec
  - 8.2 - Recherche en eau - Forages exploratoires
  - 8.3 - Construction de chemins d'accès pour recherche en eau potable - Excavation Notre-Dame Inc.
  - 8.4 - Travaux Rang St-Joseph - A. Quirion Excavation Inc.
  - 8.5 - Remplacement d'une pompe submersible - puits numéro 8
  - 8.6 - Achat de pièces de rechange pour aqueduc - EMCO Corporation
  - 8.7 - Facture de CIMA pour surveillance des travaux 2023 - Pont couvert Perrault
- 9 - QUESTIONS DIVERSES
  - 9.1 - Fin de probation de François Roberge - Directeur général et greffier-trésorier
  - 9.2 - Nominations au comité consultatif d'urbanisme
  - 9.3 - Abrogation de la résolution 135-05-2019 - Chandails camp de jour
- 10 - CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

### **3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

121-07-2023

#### **3.1 - Séance régulière du 5 juin 2023**

Copie du procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 5 juin 2023 dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Denis Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance régulière du 5 juin 2023 soit adopté.

### **4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**

122-07-2023

#### **4.1 - Acceptation des comptes**

Il est proposé par Isabelle Paquet et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la liste des déboursés soumise relative à juin 2023 totalisant 305 937,42 \$ (Folio 350188) et 34 940,40 \$ pour les salaires nets soit acceptée et que lesdits comptes soient payés.

Le paiement de ces comptes sera effectué par les chèques # 14737 à # 14810 inclusivement, par prélèvement bancaire # 257 à # 263 inclusivement ainsi que par dépôt direct pour les salaires nets. Le greffier-trésorier certifie que des crédits sont disponibles pour l'ensemble de ces dépenses.

#### **4.2 - Permis de juin 2023**

Le directeur général fait la lecture de la liste des permis de constructions et rénovations, certificats d'autorisations ainsi que les installations septiques émis lors du mois de juin 2023 et remis précédemment aux membres du conseil qui reconnaissent en avoir pris connaissance.

#### **4.3 - Suivi mensuel du budget**

Le greffier-trésorier présente le suivi du budget au 30 juin 2023, lequel a été remis précédemment aux membres du conseil qui reconnaissent en avoir pris connaissance.

### **5 - CORRESPONDANCE**

#### **5.1 - Bordereau des correspondances**

Dépôt de la liste des correspondances pour le mois de juin 2023.

### **6 - LÉGISLATION**

123-07-2023

#### **6.1 - Abrogation du projet de règlement de zonage no 318-164A-2023**

ATTENDU que la municipalité a adopté le 1er mai 2023 un premier projet de règlement de zonage no 318-164A-2023;

ATTENDU que la municipalité souhaite adopter un autre projet plus global couvrant les mêmes objets, rendant le projet de règlement no 318-164A-2023 sur le zonage inutile;

Il est proposé par Stéphane Auclair et adopté à l'unanimité des conseillers présents d'abroger le projet de règlement sur le zonage no 318-164A-2023.

124-07-2023

#### **6.2 - Adoption / 1er projet du règlement numéro 319-164A-2023 modifiant le règlement d'urbanisme 164-2007**

Les membres du conseil disposant du projet de règlement depuis plus de 72 heures, monsieur le maire demande au directeur général de résumer les grandes lignes du règlement 319-164A-2023.

1er PROJET DU RÈGLEMENT NO 319-164A-2023 modifiant le règlement d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Veilleux et résolu unanimement que le 1er projet du règlement NO 319-164A-2023 soit, et est adopté par le conseil.

### **6.3 - Avis de motion / Règlement 320-294A-2023 modifiant le règlement d'emprunt no. 294-2021**

La conseillère Win Le Phan donne avis qu'un règlement numéro 320-294A-2023 modifiant le règlement d'emprunt no. 294-2021 décrétant une dépense de 10 393 455 \$ et un emprunt de 10 393 455 \$ pour la réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout de la 1re Avenue et de la 34e Rue sera adopté lors d'une prochaine séance de ce conseil. Un projet de ce règlement est déposé en même temps que le présent avis de motion.

## **7 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le président d'assemblée ouvre la période de questions à 20 h 11. Après quelques interventions, la période de questions est fermée à 20 h 37.

## **8 - TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**

125-07-2023

### **8.1 - Ajout du remplacement du tronçon 017-San-1 - Honoraires supplémentaires de Stantec**

ATTENDU que la municipalité doit procéder au remplacement d'une conduite sanitaire d'environ 120 mètres de longueur portant le nom de tronçon 017-San-1 au plan d'intervention de la municipalité;

ATTENDU que ce remplacement s'ajoute au remplacement de la conduite sanitaire d'environ 110 mètres portant le nom de tronçon 017-San-2 qui est déjà prévu à l'offre de services 965968 de Stantec;

ATTENDU que la municipalité requiert les services d'une firme d'ingénieurs pour préparer les plans et devis des travaux;

ATTENDU que la firme Stantec a déposé une offre de services professionnels supplémentaires pour la préparation des plans et devis couvrant les 2 tronçons; ATTENDU que ces travaux sont admissibles au TECQ;

Il est proposé par Isabelle Paquet et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confier à la firme Stantec le mandat de réaliser les plans et devis relatifs aux travaux supplémentaires liés au remplacement du tronçon 017-San-1, au coût de 10 650 \$ avant taxes.

126-07-2023

### **8.2 - Recherche en eau - Forages exploratoires**

ATTENDU QUE la municipalité désire sécuriser son approvisionnement en eau potable;

ATTENDU qu'une proposition a été reçue de la firme Samson & Frères pour le forage de 3 puits exploratoires de 150 mm de diamètre;

ATTENDU que ces travaux de recherche en eau sont admissibles à la TECQ 2019-2023;

ATTENDU que la proposition est conforme au règlement de gestion contractuelle de la municipalité;

Il est proposé par Win Le Phan et adopté à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la proposition de la firme Samson & Frères pour la réalisation de 3

forages exploratoires de 150 mm au coût de 52 373 \$ avant taxes pour 100 pieds avec ajustement en fonction de la profondeur réelle.

**127-07-2023**

**8.3 - Construction de chemins d'accès pour recherche en eau potable - Excavation Notre-Dame Inc.**

ATTENDU que la municipalité effectue des travaux de recherche en eau potable;

ATTENDU que la municipalité doit effectuer des travaux préparatoires au forage en préparant un lit de tuf pour le passage de la machinerie de forage;

Il est proposé par Denis Gosselin et adopté à l'unanimité des conseillers présents de confier à Excavation Notre-Dame Inc. le mandat de préparer les sites de forage en transportant du tuf pour aménager des chemins d'accès pour les forages pour un total de 9 600 \$ plus taxes.

**128-07-2023**

**8.4 - Travaux Rang St-Joseph - A. Quirion Excavation Inc.**

ATTENDU que la municipalité doit procéder à la réparation d'une section du rang St-Joseph particulièrement abimée;

ATTENDU que la municipalité doit procéder à la remise en état des sites de forage d'avril 2023 en récupérant le tuf utilisé;

ATTENDU que le tuf peut être utilisé pour réparer le rang St-Joseph;

Il est proposé par Michel Veilleux et adopté à l'unanimité des conseillers présents de confier à A. Quirion Excavation Inc. le mandat de réaliser les travaux de récupération du tuf en vue de la remise en état des sites de forage et de fournir les matériaux et équipements requis pour un total de 9 460 \$ plus taxes.

**129-07-2023**

**8.5 - Remplacement d'une pompe submersible - puits numéro 8**

ATTENDU que la municipalité doit remplacer en urgence une pompe submersible de 6 pouces et 7.5 HP au puits numéro 8; ATTENDU la proposition de la firme Les Pompes M.C. au montant de 6 076.43 \$ plus taxes;

Il est proposé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confier le mandat de la fourniture et de l'installation d'une pompe submersible de 6 pouces et 7.5 HP pour le puits numéro 8 à la firme Les Pompes M.C. au coût total de 6 076.43 \$ plus taxes.

**130-07-2023**

**8.6 - Achat de pièces de rechange pour aqueduc - EMCO Corporation**

ATTENDU que la municipalité doit régulièrement procéder à des réparations urgentes de fuites sur son réseau d'aqueduc;

ATTENDU que la municipalité a peu d'inventaire de pièces, ce qui peut allonger les délais de réparation;

ATTENDU que la municipalité souhaite procéder avec plus de diligence à la réparation de fuites;

ATTENDU la proposition de EMCO Corporation pour la fourniture d'un lot de pièces de rechange usuelles pour le réseau d'aqueduc de la municipalité au montant de 6 653.87 \$ avant taxes;

Il est proposé par Isabelle Paquet et adopté à l'unanimité des conseillers

présents de procéder auprès de EMCO Corporation à l'achat d'un lot de pièces de rechange pour le réseau d'aqueduc pour un total de 6 653.87 \$ plus taxes.

131-07-2023

**8.7 - Facture de CIMA pour surveillance des travaux 2023 - Pont couvert Perrault**

ATTENDU que le conseil municipal, par la résolution #122-05-2022 a octroyé le contrat de surveillance des travaux de réfection du Pont Perrault;

ATTENDU que la Municipalité a reçu la facture # 22311415 du 22 juin 2023 de CIMA+ s.e.n.c. au montant de 8 461.54 \$ plus les taxes applicables;

Il est proposé par Win Le Phan et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité procède au paiement de la facture # 22311415 d'un montant de 8 461.54 \$ plus les taxes applicables à CIMA+ s.e.n.c..

**9 - QUESTIONS DIVERSES**

132-07-2023

**9.1 - Fin de probation de François Roberge - Directeur général et greffier-trésorier**

ATTENDU que François Roberge a débuté ses fonctions comme directeur général et greffier-trésorier au sein de la Municipalité le 12 décembre 2022; ATTENDU que la période de probation d'une durée de 6 mois a pris fin le 11 juin 2023;

ATTENDU que François Roberge a satisfait aux exigences du poste de directeur général et greffier-trésorier;

Il est proposé par Denis Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que François Roberge soit confirmé au poste de directeur général et greffier-trésorier et que le maire, M. Alain Veilleux, soit mandaté pour signer le contrat de travail modifié du directeur général;

133-07-2023

**9.2 - Nominations au comité consultatif d'urbanisme**

ATTENDU que le règlement 96-1994 a créé un comité consultatif d'urbanisme; ATTENDU que l'article 2 de ce règlement prévoit que le comité soit formé de deux membres du conseil municipal et de trois résidents de la municipalité; ATTENDU que le mandat d'un membre est de deux ans et qu'il est renouvelable selon le désir du conseil municipal; ATTENDU qu'il y a lieu de renouveler le mandat de tous les membres, puisque ce mandat est échu depuis le 31 décembre 2022;

Il est proposé par Win Le Phan et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer à nouveau, rétroactivement au 1er janvier 2023 et jusqu'au 31 décembre 2024, messieurs Michel Veilleux et Denis Gosselin comme membres du conseil municipal et messieurs Viateur Boucher, Claude Fortin et Jean-François Darisse à comme résidents de la municipalité.

134-07-2023

**9.3 - Abrogation de la résolution 135-05-2019 - Chandails camp de jour**

ATTENDU que la municipalité doit acheter à chaque année des t-shirts pour les monitrices du camp de jour; ATTENDU que la résolution 135-05-2019 prévoyait l'achat de deux t-shirts par monitrice par année, sauf un seul pour les monitrices qui étaient aussi en poste l'année précédente; ATTENDU qu'il y a lieu de fournir deux t-shirts neufs à chaque monitrice à chaque année;

Il est proposé par Isabelle Paquet et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'abroger la résolution 135-05-2019 et de permettre la fourniture de deux t-shirts par monitrice par année.

135-07-2023

**10 - CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Win Le Phan et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée.

Fermeture à 20 h 52.

---

Alain Veilleux  
Maire

---

François Roberge  
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Alain Veilleux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Alain Veilleux  
Maire